GUIDE DES SERVICES

VOTRE ASSISTANCE 24H/24 ET 7JOURS/7

Certaines situations peuvent déstabiliser votre quotidien : immobilisation, hospitalisation, maladie grave, etc.
Votre Garantie **Axa Assistance** vous accompagne dans ces moments particuliers 7j /7 24h /24.
Un numéro d'appel vous est réservé pour bénéficier de l'ensemble des services et prestations :

+33 (0)1 72 59 51 60 Service gratuit + prix appel

Authentification avec le **n° de convention : 7204542** (Formule Premium)

Services inclus dans votre assistance Santé

✓ RAPATRIEMENT MEDICAL en cas d'atteinte corporelle grave

En cas d'accident grave à plus de 50 kms du domicile, prise en charge du rapatriement sanitaire par le moyen de transport adapté :

- Soit vers le centre hospitalier le mieux adapté à votre état de santé
- Soit vers le centre hospitalier le plus proche de votre domicile
- Soit vers votre domicile

✓ HOSPITALISATION (y compris en ambulatoire) ou immobilisation à domicile de plus de 5 jours

Les services organisés et pris en charge par AXA :

- Aide-ménagère (dans la limite de 40h sur 20 jours)
- Garde malade (dans la limite de 40h sur 20 jours)
- Proche au chevet (dans la limite de 80 €/nuit pour 3 nuits)
- Garde des enfants (dans la limite de 40 h sur 20 jours)
- Soutien scolaire (dans la limite de 15h/ semaine dans l'année scolaire en cours)

✓ EN CAS DE MATERNITÉ

- Présence d'un proche au chevet : en cas de séjour en maternité suppérieur à 5 jours, AXA organise et prend en charge la présence d'un proche au chevet du salarié. Prise en charge des frais d'hôtel pendant 3 nuits maximum à concurrence de 80 €/ nuit.
- Aide à domicile : en cas de haissance multiple ou grossesse pathologique, AXA met à la disposition des salariés les services d'une aide à domicile (ménage, achats quotidiens, préparation des repas). Prise en charge dans la limite de 10h dans les 30 jours suivant la date d'entrée en maternité.

✓ EN CAS DE MALADIES GRAVES (Cancer, Sclérose en plaques, Parkinson, Greffes d'organes, AVC, Maladies coronariennes, Insuffisance rénale dialysée)

Dès l'annonce de la maladie

DES CONSEILS PRECIEUX

- Auprès d'associations de patients et présentation des aides sociales si besoin

Pendant le traitement

UN SOUTIEN MORAL

- Coaching diététique (1 entretien)
- Coaching psychologique (2 entretiens)

UN SOUTIEN MATERIEL

L'aide à domicile (organisation et mise en oeuvre des services dans la limite globale de 40h) :

- Aide-ménagère
- Garde malade
- Garde d'enfants etc...

Ces services sont accessibles dans les conditions et limitations prévues au contrat.
N'hésitez pas à vous référer à votre notice d'information.

2510751945M0854210506

TÉLÉCONSULTATION AXA

Quand on a besoin de consulter un médecin, c'est souvent rapidement. **Vous et vos ayants-droit bénéficiez d'une consultation médicale avec un médecin et, si nécessaire, d'une ordonnance. 7j /7 24h /24,**
Consultation à distance effectuée par un médecin inscrit à l'Ordre des Médecins et protégée par le secret médical.

Depuis la France 36 33 Service gratuit + prix appel

Depuis l'étranger (+33) 01 55 92 27 54 Service gratuit + prix appel

Consultation en **audio, visio ou chat :** www.bonjourdocteur.com/

ANGEL

Une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, médecins, conseillers, diététiciens et psychologues) vous répond en toute circonstance.
Composez le 36 33 ou par chat sur angel.fr

AXA ENTRAIDE

AXA Entraide apporte une aide aux assurés en situation humaine et financière difficile, aggravée par un événement déclencheur de détresse sociale (sinistre, maladie, accident...).

- **Pour les situations de handicap (*)**
  aide à l'acquisition d'un fauteuil roulant, à l'aménagement d'une maison ou d'un véhicule...
- **Pour permettre l'accès aux soins (*)**
  aide au financement de dépenses de santé non remboursées...
- **Pour rebondir en cas de coup dur (*)**
  aide au financement d'obsèques ou de dépenses en lien avec le contrat d'assurance...

(*) Exemples d'aides accordées en tenant compte des circonstances particulières et des ressources du foyer.

Une mise en œuvre rapide pour solliciter le soutien d'AXA entraide

1. Une situation de détresse est signalée auprès d'AXA à l'adresse email suivante : **service.axaentraide@axa.fr**.
2. Le dossier de demande d'aide est transmis à l'assuré concerné.
3. L'assuré renvoie son dossier complété directement à AXA Entraide. **Le numéro de contrat est demandé dans le formulaire Axa Entraide, vous pourrez retrouver ce numéro sur votre carte de tiers payant.**
4. Le dossier est étudié et présenté au comité de fonds de l'association qui statue et met en œuvre sa décision si la demande d'aide est acceptée.

Contact

Le dossier AXA Entraide est à retourner à l'adresse suivante :

Secrétariat général d'AXA France
A l'attention du Médecin-Conseil
313 Terrasses de l'Arche
92727 Nanterre cedex